

# SOMMET CITOYEN

## Fiche action

Document de travail - Estimations des conditions de faisabilité au 14/02/2018

ATELIER 4 + 5

### INITIATIVES CITOYENNES

#### PROPOSITION D' ACTIONS

1. Création d'un « comité d'accompagnateur » des initiatives.
2. Disposer d'espaces de discussions libres et animés.

1. Création d'un comité d'accompagnement des initiatives Modalités et conditions de faisabilité identifiées	
Mise en œuvre proposée (Comment? Quand? Processus, étapes)	Rentrée 2018 : - Création d'un groupe non permanent qui pourra accompagner les porteurs d'initiatives citoyennes en lien avec la Mission Participation citoyenne. - Définir un processus de référencement et d'accompagnement des initiatives citoyennes qui le demandent. - Faciliter le recensement des initiatives.
Acteurs et rôles identifiés (Qui ? Qui ferait quoi ? Elus, habitants, agents, autres acteurs)	- Citoyens volontaires / Mission Participation citoyenne / et agents en lien avec les thématiques des initiatives accompagnées. - Le comité facilitera dans sa démarche la manière et la forme d'accompagner les initiatives.
Périmètre (géographiques, compétences)	Ville de Strasbourg
Calendrier envisageable	- Mai/ juin 2018 Rencontre avec le Chef de projet numérique pour définir la place des initiatives dans la plateforme de participation citoyenne. - Septembre 2018 définition du cadre d'accompagnement des initiatives.
Coûts estimés	
Impact estimé sur le temps de travail des agents (élevé/moyen/faible)	
Impact estimé sur le système d'information de la Ville (élevé/moyen/faible)	Faible.
Réorganisation du service public identifiée	Mission Participation citoyenne.
Moyens matériels/logistiques	- Plateforme numérique de participation citoyenne. Salle de permanence pour le comité d'accompagnement.

Aspect technique	
Aspect juridique	Respect du cadre réglementaire d'accompagnement des initiatives.
Contraintes/risques identifiés	
Leviers/conditions de réussite identifiées	- Formation des membres du groupe. - Animation du groupe. Disponibilité des membres.
Nécessité d'une délibération	
Impact sur l'environnement	
QUESTIONNEMENTS / POINTS D'ATTENTION	Lien et rapports avec les conseils de quartiers.

## 2. Disposer d'espaces de discussions libres et animés Modalités et conditions de faisabilité identifiées

Mise en œuvre proposée (Comment ? Quand ? Processus, étapes)	Dernier trimestre 2018 : - A l'issue de la mise en route du comité d'accompagnement des initiatives. - Disposer et identifier des espaces et lieux d'expressions libres, ouverts et accessibles à tous. - Rencontre avec le comité d'accompagnement et définition du processus.
Acteurs et rôles identifiés (Qui ? Qui ferait quoi ? Elus, habitants, agents, autres acteurs)	Collectif d'habitants.
Périmètre (géographiques, compétences)	Ville de Strasbourg.
Calendrier envisageable	En fonction du portage futur du projet.
Coûts estimés	Budget pour la signalétique des lieux identifiés et la communication des événements.
Organisation en interne/Services qui pourraient être concernés (pilotage, activités spécifiques)	Mission Participation citoyenne et le service Événement.
Impact estimé sur le temps de travail des agents (élevé/moyen/faible)	Faible.
Impact estimé sur le système d'information de la Ville (élevé/moyen/faible)	Faible.
Réorganisation du service public identifiée	Mission Participation citoyenne.
Moyens matériels/logistiques	Charte graphique et signalétique Le « camion citoyen ».
Aspect technique	
Aspect juridique	Respect du cadre réglementaire d'accompagnement des initiatives.
Contraintes/risques identifiés	
Leviers/conditions de réussite identifiées	Communication et identification des lieux et espaces dédiés.
Nécessité d'une délibération	
Impact sur l'environnement	Respect des lieux dédiés (parcs).
QUESTIONNEMENTS / POINTS D'ATTENTION	Veiller à ce que ces lieux conservent leur fonction initiale.